



COUPE JEAN LESPERT 2026



Règlement

1. Le comité départemental organise la “Coupe Jean Lespert” par équipes, réservée aux clubs aveyronnais affiliés à la FFTT et aux joueurs possédant une licence traditionnelle (**seuls les points de classement de début de la 1^{ère} phase sont pris en compte**). Il s’agit d’une **épreuve départementale homologuée, pour laquelle le règlement FFTT s’applique**. Coefficient de l’épreuve 0.75.
2. 3 tableaux sont proposés avec un calcul de la somme des points-licence des 2 équipiers titulaires (du même club) en simple de chaque équipe, en cas de 3^{ème} ou 4^{ème} joueurs sur le double, la somme finale devra également être respectée :

TABLEAU A : de 1000 à 1299 points inclus.
TABLEAU B : de 1300 à 1899 points inclus.
TABLEAU C : de 1900 à 2599 points inclus.
3. Les équipes sont composées **obligatoirement** de deux joueurs (euses) d’un même club pour disputer les rencontres qui se déroulent selon le modèle de la “Coupe Davis” : 4 simples et 1 double. Mixité autorisée. **A-X / B-Y / Double / A-Y / B-X avec les meilleurs mis en A et Y.**
4. Les rencontres se déroulent sur l’intégralité des 5 parties (pas de score acquis). **En fonction des résultats de chaque tour, les équipes seront positionnées pour disputer un classement intégral dans chaque tableau. Pour le ou les tableaux où seulement trois équipes sont inscrites : une rencontre par poule sera alors instaurée entre les équipes.**
5. Le juge-arbitre de la journée est Laurent Gaudel (JA2), en cas de forfait le numéro à appeler : **06.83.05.80.05**
6. **Une liste de deux à quatre noms est demandée aux clubs lors de l’inscription des équipes** parmi lesquels sont obligatoirement notés les deux équipiers titulaires en simple, qui seront donnés au début de chaque rencontre. **Le (ou les) autres joueurs restants sur la liste peuvent disputer le double de chaque rencontre.**
7. Les tableaux de départ sont établis par tirage au sort intégral, qui sera effectué juste avant le début du premier tour de chaque tableau, en évitant seulement les rencontres entre deux équipes du même club dès le premier tour. **Les équipes perdantes du 1^{er} tour seront reversées dans un tableau complémentaire.**
8. Un « pré – tirage » pourra être effectué avant le jour de la compétition pour sélectionner des équipes qui n’auraient pas à disputer le 1^{er} tour en fonction du nombre d’inscrits.
9. **Toutes les parties de chaque rencontre se disputent sur une ou deux tables et suivant son ordre chronologique.** Les Ja spécifieront le nombre de table par rencontres avant chaque tour.
10. Une seule journée est prévue pour le déroulement de la compétition, le **dimanche 27 septembre**.
Lieu des rencontres : Capdenac (« Salle des Raquettes ») et le pointage des premières équipes se fera à 8h30 pour démarrer les huitièmes de finale à 9h00.
11. **Les résultats de toutes les parties seront enregistrées sur Spid** et les résultats des rencontres sur le site internet du comité départemental.
12. Les inscriptions peuvent être envoyées par mail à laurent.gaudel12@gmail.com ou adressées à :

Laurent Gaudel 95 rue du barri – Fijagnat 12330 VALADY
- Avant le jeudi 24 septembre (tirage au sort intégral des tableaux le dimanche 27 septembre à Capdenac).**
13. Le trophée, de chaque tableau, est conservé un an par l’équipe victorieuse; il sera attribué définitivement au club qui obtiendra trois victoires consécutives.